

Réf: Dossier 249510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SECOURS HUMANITAIRES COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3,  
Lot 76, Ilot 908

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SECOURS HUMANITAIRES COTE  
D'IVOIRE »

Objet : SECOURISME,

HUMANITAIRE,

LE SOCIAL,

TRANSPORT GENERAL,

DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 76, Ilot 908

Dirigeant(s) M FOUET SILVERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10292 du 14/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66667/GTCA/RC/2023 du 14/09/2023

